

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292738>

N° d'annonce :

605654

Aux termes d'un acte SSP du 4 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination :

Lana & Lilly

Siège : 20 rue de la Pierre Levée – 75011 PARIS

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : le conseil en photographie, la photographie ; la réalisation et production de films de court et long métrage, de séries, de clips musicaux, de documentaires ; la réalisation et production de film publicitaire ; la réalisation, production et sponsoring de jeux vidéo ; la production audiovisuelle, la production de photos, l'édition de Compact Disques (CD), l'édition de disques numériques polyvalent (DVD), la production phonographique, le multimédia ; l'édition littéraire ; l'organisation événementielle, le conseil en communication, la réalisation d'actions de communication et formation afférentes aux activités visées ci-dessus et ce à cette fin sans que l'énumération puisse être limitative.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Grégoire Soufflet demeurant à Paris 18ème – 6 rue Achille Martinet.

La Société sera immatriculée au RCS de Paris

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGSsP3fh

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGSsP3fh>

